

Le mot de l'Échevine de l'Environnement



Extrait du bulletin communal de décembre 2003

Depuis plus de 15 ans la commune de Rendeux et la commune d'Erezée se sont regroupées pour assumer l'achat des camions poubelles nécessaires à la collecte de nos déchets. Cette entente a permis de réduire substantiellement les coûts d'achat et de rentabiliser le fonctionnement de ces camions poubelles.

Aujourd'hui ces camions arrivent en fin de vie et ne sont plus adaptés à la collecte sélective. En effet, 2 passages par semaine sont nécessaires pour collecter le lundi la matière biodégradable et le mercredi la fraction résiduelle.

Un camion compartimenté (double benne) permettrait le ramassage des 2 fractions le même jour, donc un seul passage par semaine sur toute la commune. Cela représenterait une économie considérable de personnel et de carburant. Cependant, l'achat d'un nouveau camion compartimenté (+/- 9.000.000 Fb soit 225.000 €) à charge de la commune seule (Erezée ayant déjà cédé la collecte de ses déchets à Idelux) nous paraît un investissement excessif et difficile à amortir. Au conseil communal du 30 octobre, après une étude fouillée des différentes possibilités, nous avons décidé de céder la collecte de nos déchets à l'intercommunale Idelux. Idelux propose un service identique au nôtre pour la somme de 7.704.000 Fb soit 191.000 € alors que cette année 2003, nous estimons le coût de notre service (ramassage, traitement, parc à conteneurs) à 9.700.000 Fb ou 240.450 €. Le passage chez Idelux se fera dès le 1er janvier 2004. Cela signifie un seul passage par semaine : le mardi. Un toutes-boîtes nous informera des différentes modalités du service.

Nous espérons que ce changement ne perturbera pas trop vos habitudes, mais au contraire les facilitera !

Pour être complète au sujet des déchets, vous avez pu remarquer que les montants des taxes immondices ont été revues à la hausse (décision du conseil communal du 16/09/2002). Cette révision était nécessaire après quelques années pour adapter les coûts du service à

Évolution des coûts du service	
2000	4.250.000 fb = 150.350 €
2001	6.150.000 fb = 152.500 €
2002	7.020.000 fb = 174.000 €
2003	9.700.000 fb = 240.450 €

Ces coûts intègrent 4 aspects du service (2003)	
Le ramassage des déchets	121.271 €
Le traitement des déchets	21.140 €
Le parc à conteneurs	84.039 €
Achat de sacs	14.000 €

Légalement, la recette-taxe doit impérativement couvrir 70 % de ces coûts. A ce taux de 70 % est également lié, l'octroi de primes de la Région wallonne pour certaines collectes (papiers-cartons, plastiques agricoles). La Région wallonne préconise que les services proposés par les communes soient le moins déficitaires possibles, voire équilibrés.

En cédant notre service ramassage à Idelux, la recette-taxé couvrira 89 % du coût des services déchets.

Dans l'ensemble des communes luxembourgeoises, Rendeux garde une taxation démocratique. La problématique des déchets est un défi de taille qui demande une implication de chacun d'entre nous, si nous ne voulons pas que notre planète Terre ressemble à une vaste poubelle !

J'en appelle à votre civisme, à votre bon sens , à votre respect.

Dans le prochain bulletin communal, je vous proposerai l'évolution des quantités de déchets recyclables amenés au parc à conteneurs.

Geneviève THERER